

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**VILLE DE CERET**

Date de convocation :  
18/10/2023

Nombre de conseillers  
municipaux

En exercice : 29  
Présents : 18  
Procurations : 06  
Votants : 24

**OBJET :**

**ORGANISATION**

-----

**Commission**  
**« Travaux » -**  
**Remplacement d'un**  
**membre**  
-----

En l'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, Mme JUSTAFRE Stéphanie, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, Adjoint ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michèle, M. BORREILL Philippe, M. CARLES Yves, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. ANGULO José, Adjoint à Mme JUSTAFRE Stéphanie, adjointe,  
M. DUNYACH Denis, Adjoint à Mme DUNYACH Monique, conseillère municipale,  
M. BELTRAN José, Adjoint à M. CARLES Yves, conseiller municipal,  
M. VILA-PASOLA Marti, Adjoint à Mme BOISDRON Gisèle, conseillère municipale,  
Mme OHN Christiane, conseillère municipale à Mme BOISORIEUX Michèle, conseillère municipale,  
M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal à Mme QUER Martine conseillère municipale,

Absent (e, s) excusé (e, s) : Mme TORRENT Michèle, Mme BRISSAUD Mina, M. REDONDO Simon

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, M. PARAYRE Jean

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

VU l'article L 2121-22 du CGCT qui permet au conseil municipal de former au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal,

Vu la délibération n°39/2020 en date du 15 juillet 2020 portant composition de la commission travaux,

Considérant que la composition de ces commissions respecte la représentation proportionnelle (7 membres pour la liste « Céret Autrement », 1 membre pour la liste « Céret Ensemble », 1 membre pour la liste « Céret 2020 – Votre Avenir »,

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement d'un membre de la liste « Céret Autrement » pour la bonne administration des affaires de la commune,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Procède à l'élection**  
**à l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- **EST ELU** membre de la commission Travaux : M. Yves CARLES en remplacement de M. PLANAS Pierre.

Les autres membres de la commission demeurent inchangés : M. VILA PASOLA Marti, M. DUNYACH Denis, M. ANGULO José, Mme DUNYACH Monique, Mme MENAHEM Sophie, M. BERTHELOT Stéphane, M. PUIGMAL Patrick, M. PLANES Jean-Jacques.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.  
Pour expédition conforme.

**Le Maire de CERET**  
Michel COSTE

**La secrétaire de séance,**  
CAPEILLE Sandrine



Le Maire de CERET  
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe  
que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son  
auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également  
faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de  
Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.